70e Année. 11e Série. Tome II. N° 6 11 Février 1899

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Revue de Médecine, Chirurgie, et Obstétrique

Directeur-Rédacteur en chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : Les Dangers de l'Eau de l'Avre à Paris; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : La Société médicale des Hôpitaux de Paris. — Inauguration de l'Hospice Favier, à Bry-sur-Marne. — Les Médecins et le Culte du Beau. — La Médecine aux Chandelles : Folies-Dramatiques; — Déjazet. — Nécrologie : M. le Dr A. Thomas. — M. le Pr Ernest Gurlt. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée. — Sociétés savantes. — Guerre, Marine et Colonies. — Hygiène (épidémies, etc.). — Divers. — Variétés et Anecdotes : L'Eau de l'Avre et la Fièvre typhoïde à Paris. — L'Interpellation à la Chambre sur les Eaux de l'Avre. — Le French Shore. — Les Livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique.

Illustrations : Portrait de M. le Pr Raymond (de Paris), — La Cause de la protestation des Internes de l'Hôpital Saint-Louis. — Le Médecin de Port-au-Choix et son hôtel à Terre-Neuve.

BULLETIN

Les Dangers de l'Eau de l'Avre à Paris.

La femme de César ne doit pas être soupçonnée !

Y a-t-il ou n'y a-t-il pas une question de l'Avre, et vraiment le XVIIe Arrondissement est-il oui ou non infecté ? Les fièvres typhoïdes, oui ou non, y courent-elles les rues, comme les bacilles typhiques, les conduites de canalisation de ce quartier ? *That is the question !*

La capture de cette belle rivière a coûté plus de deux cents millions, occasionné des quantités innombrables de conclusions, à une époque où le métier d'*avocat conclusionnaire à répétition* n'était pas encore une profession honorée, bouleversé le corps électoral de cette radieuse vallée, mis en branle de nombreux députés : toutes choses peu faciles ! Et voilà que, au dire de quelques-uns, ces sacrifices ont été vains ! C'est à douter de toute notre Administration, depuis nos ingénieurs les plus distingués, jusqu'à M. le Grand Inspecteur noir (je veux dire : à la barbe noire !) de l'Assainissement.

De notre petite enquête il résulte pourtant que le XVIIe Arrondissement, malgré de sombres pronostics, persiste à se bien porter. Alors quoi ? Serait-ce encore un canard de la taille de ceux qu'on nous sert tous les jours aux « dîners de l'Affaire » ? Comme il n'y a pas d'ordinaire de fumée sans feu, cherchons un peu.

Or, en ouvrant l'œil et le bon, voici ce que nous avons trouvé. Il est décidément avéré que les eaux de l'Avre ne sont pas propres. On y a mis, ou plutôt on y a laissé s'introduire, quelques mètres cubes de boue qui, diluée *secundum artem et ad majorem naturæ gloriam*, nous donnent finalement une eau laiteuse, remplie de microbes aux allures assez douteuses, mais aux mœurs dangereuses. Tant de mots en « euses » sont peu rassurants. Aussi, malgré les avis officiels, nous conseillons fortement aux citoyens peu fortunés du quartier d'aller faire les « buveurs d'eau » ailleurs ! Quant aux bourgeois cossus, qui manquent de filtres, malgré la Ligue contre l'Alcoolisme, nous leur recommandons tout simplement du petit vin blanc de France : c'est une de nos meilleures eaux minérales. Au demeurant, rien ne les empêche d'y joindre quelques gouttes des « Purs Célestins » !

Marcel Baudouin.

GRANDES ACTUALITÉS

LA SOCIÉTÉ MÉDICALE DES HÔPITAUX DE PARIS

Élection du Bureau de 1899.

La *Société médicale des Hôpitaux de Paris* a renouvelé, ce mois-ci, son Bureau pour 1899. Elle a élu *Président* M. le Pr Raymond, professeur de Clinique des maladies du système nerveux, successeur de Charcot à la Salpêtrière, médecin des hôpitaux.

M. le Pr RAYMOND (Faculté de Médecine),
Président pour 1899 de la Société médicale des Hôpitaux de Paris.

Ont été également nommés : *Vice-Président*, M. le Dr Troisier, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, médecin des hôpitaux, futur président pour 1900; et *Secrétaire général:* M. le Dr Rendu, professeur agrégé à la Faculté de Médecine et licencié ès sciences naturelles ; *Trésorier :* M. le Dr Béclère ; *Secrétaires des séances :* notre ami, M. Renon, et M. le Dr Boulloche, médecin des hôpitaux.

La *Société médicale des Hôpitaux* comprend, on le sait, tous les médecins des hôpitaux de Paris, mais en font également partie la plupart des médecins militaires chargés d'un service dans les hôpitaux militaires de la capitale. Les *Bulletins* qu'elle publie sont des plus intéressants, et les communications faites en séances sont toujours d'une réelle importance.

INAUGURATION DE L'HOSPICE FAVIER A BRY-SUR-MARNE

La semaine dernière, M. le Président de la République a inauguré l'Hospice Favier à Bry-sur-Marne, qui a ceci de particulier qu'il peut servir à plusieurs communes.

Cet hospice porte le nom de sa fondatrice, Mme veuve Favier, née Tozzi, qui l'a créé en 1890, et en a fait don au département de la Seine. C'est, en fait, un *établissement intercommunal*, les communes étant autorisées à y placer leurs vieillards indigents, moyennant une somme annuelle fixée actuellement à 600 francs, mais qui pourra être diminuée au fur et à mesure de l'accroissement du nombre des hospitalisés. L'ancien château, qui s'élevait au milieu d'un parc superbe, ne pouvant contenir qu'une trentaine de lits, le Conseil général a voté la construction de nouveaux bâtiments, pour y recevoir 160 vieillards.

Ces nouvelles constructions ont été édifiées dans la partie haute de la propriété, dominant un coude de la Marne, d'où l'on jouit d'une très belle vue sur les coteaux de Nogent et du Perreux. L'aménagement a été fait avec un soin intelligent. Les dortoirs sont divisés en alvéoles offrant à chaque vieillard l'avantage d'une installation isolée et personnelle. Les anciens bâtiments seront affectés au logement du personnel et à l'infirmerie.

Reçu à Saint-Mandé par le bureau du Conseil général et M. Thuillier, président de cette assemblée, par le Préfet de la Seine, et M. le secrétaire général, par le Préfet de police et M. le secrétaire général, le Président a gagné la commune de Bry, a été salué à son passage par la municipalité de Vincennes et la garnison du fort, puis par les municipalités de Nogent et du Perreux.

A Bry-sur-Marne, après la réception par la Municipalité, le cortège s'est dirigé vers l'hospice, où le Président du Conseil général a remercié M. Félix Faure de cette nouvelle preuve de sympathie du premier magistrat de la République pour les vieillards malheureux. Il a ensuite fait l'historique de la fondation et expliqué le concours que le Département a donné pour l'extension de cet établissement hospitalier.

Le Président de la République a remis une médaille d'argent, que le Conseil général de la Seine a fait frapper spécialement pour Mme Gerbold, ancienne directrice de l'hospice Favier; puis il a visité l'établissement.

LES MÉDECINS ET LE CULTE DU BEAU

Les Internes des Hôpitaux et les règlements de l'Assistance publique.

Le *Temps* publiait ces jours-ci l'entrefilet suivant, que la *Gazette des Hôpitaux* a commenté d'une façon très juste (1). Nous nous associons pleinement à ses conclusions : « SAVOIR FERMER LES YEUX SUR CERTAINS PETITS ÉCARTS (du moins sur certains manquements à quelques articles du règlement, d'ailleurs incompréhensibles à notre époque), *et les réprimander sans violence*, ce sont là des moyens qu'une Administration sage n'hésitera pas à adopter. » Voici de quoi il s'agit :

Protestation des Internes en Médecine.

L'administration de l'Assistance publique ayant remplacé un interne de l'hôpital Saint-Louis, par mesure disciplinaire, ses camarades ont voulu se solidariser avec lui et ont adressé à M. le Dr Napias, directeur de l'Assistance publique, une lettre de protestation :

« Nous protestons hautement, y est-il dit, contre la mesure vexatoire dont il vient d'être l'objet et dont rien n'explique la rigueur, pas même les légères infractions au règlement dont il a pu se rendre coupable dans sa vie privée et qui ont été assez punies par une suspension de deux mois de traitement. L'honneur de soigner les malades a toujours passé parmi nous pour la plus belle de nos attributions. Vouloir le ravir à un des nôtres, c'est dire qu'il a démérité et qu'il s'est rendu indigne de la confiance que l'administration avait mise en lui. Au nom des principes qui veulent que la peine soit proportionnée à la faute, nous avons l'honneur de vous informer que nous nous opposons tous au remplacement de notre collègue par le provisoire délégué. »

Des explications qui ont été données, il résulte qu'un des internes en chirurgie aurait été frappé, parce qu'il recevait une visite interdite par les règlements.

Nous avons été très surpris de voir notre maître, M. le Dr Napias, prendre la mouche pour

Fig. 18. — La cause de la protestation des Internes de l'Hôpital Saint-Louis : Beauté et Toilette.

pareille peccadille ! Très probablement, M. le Dr Peyron, qui savait ce qu'est et ce que doit être la jeunesse, n'aurait jamais poussé les choses si loin. Que M. Napias nous pardonne ce mot dur, mais juste !

Ce n'est pas en apportant à l'Assistance publique les habitudes tracassières de M. l'Inspecteur de l'Assainissement de la Seine vis-à-vis des internes des Ambulances que le nouveau directeur deviendra populaire dans le milieu médical de nos hôpitaux ! Tant de bruit pour un joli minois ! C'est la montagne qui accouche d'une souris... Un artiste, M. Pozzi, fait bien peindre dans ses salles d'hôpital des femmes aux seins superbes par le maître Clairin ! Alors ? M. Napias va-t-il aussi lui infliger un blâme ?

Entre l'Art et la Nature, la différence — n'est-il vrai ? — n'est pas si grande qu'on le pourrait croire !

(1) A noter aussi l'appréciation de la *Tribune Médicale*.

La Médecine aux Chandelles

FOLIES-DRAMATIQUES. — DÉJAZET.

La Revue des Folies-Dramatiques est aussi gaie qu'élégante. Elle a d'ailleurs pour auteurs les maîtres du genre. Mais, si, dans *Folie-Revue*, de même que dans le petit lever de rideau qui la précède, on ne parle pas médecine, on se rattrape avec l'*Affaire*, sujet d'une actualité tout aussi inquiétante. Quel défilé de belles troupes ! Et dire que dans ce bouquet de jolies frimousses, aucune fleur ne s'avise de tomber malade sur scène, pour le plus grand bonheur du médecin de service, mal assis dans son fauteuil !

Avec le *Constat Poulardin*, qu'on joue à Déjazet, nous revenons aux médecins. Il y avait si longtemps qu'il n'en avait pas été question ! Bien entendu, c'est un Dr Desmoulins, qui, sous le nom de Poulardin, fait des farces impossibles. Il est avéré d'ailleurs que les praticiens n'ont que ça à faire par les temps qui courent... En tous cas, l'histoire, d'après un de nos célèbres soiristes est trop compliquée pour pouvoir être contée en quelques lignes. J'imiterai son silence prudent.

Marc ELL.

NÉCROLOGIE

M. le Dr J.-A.-J. THOMAS (de Reims).

M. le Dr THOMAS (Jean-Alfred-Jules), né le 30 octobre 1826 à Saint-Masmes (Marne), vient de mourir, âgé de 72 ans, le 28 janvier dernier. Après avoir fait ses études au lycée de Reims, il commença sa médecine à l'école secondaire de cette ville, puis vint à Paris, fut nommé interne des hôpitaux, et passa brillamment, en 1873, sa thèse sur la

Résection des os du pied. Landouzy père, qui réorganisait à ce moment l'École de Médecine de Reims, l'appela dans cette ville et lui confia la chaire d'anatomie. De l'anatomie, il passa à la pathologie externe, puis, bientôt après, à la clinique médicale. En 1865, il reconstitua, avec quelques amis, la Société Médicale ; en 1871, il fut nommé président de l'Association des médecins du département, quelques mois après avoir été élu membre de l'Assemblée nationale.

Thomas a très peu écrit. Il avait plutôt le don de l'enseigement : sa parole sûre et vive, la simplicité et la clarté de ses démonstrations, la certitude de ses déductions avaient su grouper autour de lui de nombreux élèves qui gardèrent toujours pour lui la plus profonde affection.

M. le Pr ERNEST GURLT (de Berlin).

La chirurgie allemande vient de faire une perte irréparable en la personne du Pr Ernest Gurlt. C'est, en effet, une grande figure qui vient de disparaître et le monde médical entier prendra une large part au deuil de la Science allemande. Pendant sa longue carrière chirurgicale, passée presque entièrement à Berlin, M. le Pr Gurlt a acquis une célébrité justement méritée. Élève du grand Langenbeck, il resta attaché à sa clinique après avoir terminé ses études. En 1853, il fut appelé à enseigner la chirurgie dans cette même clinique où il avait été élève ; et là, se souvenant des excellents conseils de son Maître, il porta si haut l'amour de la Science que tous ceux qui l'ont approché se rappelleront toujours avec émotion ses belles leçons, si pleines de bienveillance, d'érudition et d'originalité. Mais là n'est pas son seul titre de gloire. Il ne se contenta pas d'apporter à la chirurgie la contribution de son enseignement ; il lui fallait des matériaux sérieux, avec lesquels il pût établir solidement le vaste édifice de son immense érudition. C'est ainsi qu'il apporta son précieux concours à la rédaction des *Archiv. für Klin. Chirurgie.* Virchow et Hirsch appréciaient tellement son esprit scientifique, son grand sens critique et les ressources de son savoir, qu'ils se firent un plaisir, en même temps qu'un honneur, de se l'attacher comme collaborateur à leur journal : *Virchow's und Hirsch's Jahreberischt.* Gurlt fut aussi l'auteur du *Bibliographischen Lexicons Berühmter Aerzte*, ouvrage de premier ordre, qui comprend sept volumes, sans compter les suppléments.

L'histoire de la chirurgie tenta surtout ce savant professeur. Son livre : *Geschichte der Chirurgie*, en trois volumes, est la principale œuvre de sa vie. Il rédigeait, aussi avec une grande autorité, le journal *Kriegerheilkunst*, organe des Associations allemandes de la Croix-Rouge. Gurlt fut un des fondateurs de la *Deutsche Gessellschaft für Chirurgie.* Plus tard, il fut nommé membre honoraire de cette Société. Ses travaux scientifiques sont trop nombreux pour que nous puissions les citer ici. Disons seulement que les ouvrages qu'a légués à l'histoire de la Science médicale cet érudit de premier ordre sont un monument impérissable de sa gloire.

M. B.

M. le Dr G. Wolfhugel, professeur d'hygiène et de bactériologie à la Faculté de Médecine de Gœttingue. — M. le Dr Joseph Finger, professeur émérite de clinique médicale à l'ancienne École médico-chirurgicale de Lemberg. — De Glascow on annonce la mort de M. le Dr Joseph Coats, professeur d'anatomie pathologique à l'Université de cette ville. — De Sidney, celle de M. Alfred Roberts, qui jouissait d'une grande notoriété en Australie. — M. le Dr Nadeaud, de Papeete (Tahiti). — M. le Dr Abel Jeandet, bibliothécaire et archiviste des villes de Lyon et de Mâcon, auteur d'un grand nombre d'ouvrages bourguignons, décédé à l'âge de 82 ans.

Les obsèques du jeune étudiant en médecine israélite, Félix Jaïs, qui donna ses soins aux typhiques et contracta à leur chevet la maladie qui devait l'emporter, ont eu lieu à Alger. Le cortège, composé de plusieurs milliers de personnes, a traversé la ville par ses grandes artères. Sur tout le parcours, l'impression a été profonde. Pas un cri n'a été poussé ; aucune note discordante n'est venue de la foule qui se découvrait partout avec respect et émotion. Derrière le cercueil, un infirmier de l'hôpital portait un coussin, sur lequel avait été placée la médaille d'or décernée par M. le Gouverneur général.

Petites Informations

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Faculté de Médecine de Paris. — *Lauréats.* — La Faculté de Médecine de Paris vient de décerner ses prix pour l'année scolaire 1897-1898. Voici la liste des lauréats : MM. les docteurs Angelesco, Arbois de Jubbainville, d'Avellar, Bachimont, Baillet, Baraduc, Barozzi, Bonnus, Bratiano, Brosset, Bureau, Paul Carnot, Chabry, Deyber, Ducroquet, Dufour, Duvernoy, Fouineau, Fournier, Funch-Brentano, Garin, Galga, Guinard, Guénarian, Hyenne, Jacob, Justin, Jolly, Josué, Kuss, Labbé, Lapointe, Lévi, Lirugue, Lorrain, Mahu, Masson, Nass, Page-Pley, Portier, Posth, Rabé, Richaud, Robineau, Sersiron, Terrien, Vauverts, Vermorel, Villier, Weber.

Décanat. — Le Conseil de l'Université de Paris a tenu cette semaine une séance, sous la présidence de M. Gréard, vice-recteur de l'Académie. Le conseil a présenté, pour le décanat de la Faculté de Médecine, *en première ligne*, M. Brouardel, doyen sortant ; *en seconde ligne*, M. Potain.

Nominations. — M. le Dr Hartmann, agrégé, est maintenu dans les fonctions de sous-directeur des travaux de médecine opératoire.

Faculté de Médecine de Lyon. — M. Siraud, agrégé, est chargé d'un cours complémentaire d'anatomie topographique. — Sont chargés de cours complémentaires, jusqu'à la fin de la présente année scolaire : MM. les agrégés Roque (*propédeutique médicale*) ; Gangolphe (*propédeutique chirurgicale*).

Faculté de Médecine de Lille. — M. le Dr Deroide, agrégé, est chargé jusqu'à la fin de la présente année scolaire, d'un cours de pharmacie.

Faculté de Médecine de Nancy. — M. Frœlich, agrégé, est chargé d'un cours de pathologie externe.

École de Médecine de Tours. — M. Barnsby, professeur d'histoire naturelle, est nommé directeur pour trois ans, à dater du 28 février 1899.

Ecole de Médecine d'Angers. — M. le Dr Brin est institué, pour une période de neuf ans, suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale.

Ecole de Médecine de la Marine de Bordeaux. — M. le médecin de 1re classe Chastang a été nommé, après concours, pour une période de cinq ans, professeur de pathologie externe et d'accouchement à l'École du service de santé de la marine à Bordeaux, en remplacement de M. Dufour.

Enseignement médical libre. — M. le Dr Bazy, chirurgien de l'hôpital Beaujon, continuera dans cet hôpital les lundis, jeudis, samedis, ses leçons sur les maladies des voies urinaires (reins, vessie, etc.), qu'il faisait à l'hôpital Saint-Louis. — A l'hospice de la Salpêtrière, M. Jules Voisin fait tous les jeudis (depuis le 9 février), à 10 heures, une conférence clinique sur les maladies mentales et nerveuses.

ASSISTANCE PUBLIQUE & PRIVÉE (HOPITAUX, ETC.).

L'Assistance à Paris. — Le Préfet de la Seine vient de nommer les médecins affectés, pour le nombreux personnel de son administration, aux onze circonscriptions médicales de Paris. Ce sont : MM. les Drs d'Echerac, Pascalis, Dandieu, Cornet, Moussand, Laugier, de Cours, Millet, Bloch, Brochin, Vauthier. Ils recevront chacun une indemnité de 1.200 francs par an, plus une indemnité variable, proportionnelle au nombre de leurs visites. Tous seront sous la direction d'un médecin en chef, le Dr Delaporte, qui recevra une indemnité fixe de 6.000 francs.

M. Rotillon, médecin du bureau de bienfaisance du Xe arrondissement, est nommé membre du conseil de surveillance de l'Assistance publique en remplacement de M. Gibert.

Asiles d'Aliénés de France. — *Asile public d'aliénés du Gers.* — Une médaille d'argent de deuxième classe est décernée à Mme Caillavet, en religion sœur Athanase ; 1839-1861 ; 1872-1898 : prodigue depuis quarante-neuf ans aux malades les soins les plus intelligents et les plus dévoués.

Hôpitaux d'Alger. — *Visite de M. Laferrière à l'ambulance des typhiques.* — Le Gouverneur général de l'Algérie, accompagné de son officier d'ordonnance, et du chef de son cabinet civil, s'est rendu à l'ambulance d'El Kettar à Alger, où se trouvent encore plusieurs typhiques. M. Laferrière a été reçu par le directeur de l'hôpital, entouré de nombreux docteurs et internes. Il s'est enquis de l'état des malades qui, pour la plupart, sont hors de danger. Le Gouverneur est ensuite entré dans le cabinet où était soigné l'*interne israélite Jaïs*, qui, depuis le mois d'avril dernier, était détaché à l'ambulance d'El Kettar, avait été frappé tout récemment par le typhus, et dont l'état inspirait alors déjà les plus vives inquiétudes. M. Laferrière lui a adressé des paroles réconfortantes, l'a félicité de son dévouement et lui a remis une médaille de vermeil que le Ministre de l'Intérieur venait de lui accorder sur demande télégraphique de M. Laferrière. Le directeur de l'hôpital a remercié le Gouverneur général en lui disant que le corps médical serait sensible à la marque de sollicitude qu'il donnait à un de ses membres, frappé par le typhus, au moment où il soignait avec abnégation des malades qui en étaient atteint, et qui vient de mourir.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie de Médecine. — *Présentation des Candidats au titre de correspondant national de l'Académie de Médecine.* — *En première ligne*, on présente M. Moniez (de Lille) ; *en deuxième ligne* et *ex æquo*, MM. Brunon (de Rouen), Coyne (de Bordeaux) et Vincent (médecin de la marine) ; *en troisième ligne* et *ex æquo*, MM. Catrin (médecin militaire) et Lalesque (d'Arcachon).

Congrès international de Bibliographie. — La Commission d'initiative de ce Congrès, constituée par la section française de l'Institut international de Bibliographie, dont M. le Dr Marcel Baudouin est le secrétaire, s'est réunie dans le but de décider si l'on devait en 1900 organiser un *Congrès international de Bibliographie.* Cette proposition a été acceptée à l'unanimité. On a ensuite dressé une liste provisoire des membres pour la Commission d'organisation ; ces données seront transmises à l'Administration de l'Exposition pour que ce Congrès puisse faire partie de la série des Congrès internationaux officiels.

Société française d'Ophtalmologie. — *Congrès de* 1899 (17e *année*). — La prochaine réunion de la Société française d'Ophtalmologie aura lieu cette année le lundi 1er mai, à 8 h. 1/2 précises du matin, à l'Hôtel des Sociétés savantes, en face de l'École de médecine.

Rapport de cette année : *De la suppression du cristallin transparent :* M. Pflüger (de Berne), rapporteur.

Le Congrès de la Tuberculose à Berlin. — Un Congrès de la Tuberculose est convoqué à Berlin, du 24 au 27 mai 1899, par le comité central allemand, en vue de l'établissement de maisons de santé pour les poitrinaires. Ce Congrès se propose d'exposer et de démontrer à toutes les classes du public les dangers que présente la tuberculose, par suite de son caractère de maladie infectieuse, et les moyens de la combattre. Le Congrès poursuit un but exclusivement pratique. Les gouvernements, communes, et autres corps en Allemagne qui s'occupent de combattre la phtisie, seront avisés de la réunion du Congrès et priés d'y

envoyer des délégués pour prendre part aux discussions. Pareille communication est adressée également aux gouvernements étrangers.

Congrès international des Médecins des Compagnies d'Assurances sur la vie en 1899.— Le premier Congrès international des médecins des Compagnies d'assurances sur la vie et contre les accidents se tiendra à Bruxelles du 25 au 30 septembre 1899.

GUERRE, MARINE & COLONIES.

Service de Santé militaire. — Par décision ministérielle, en date du 1er février 1899, ont été désignés : MM. les médecins principaux de deuxième classe Hocquard, pour l'emploi de médecin chef à l'hospice mixte d'Arras; Demandre, pour l'emploi de médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte d'Angers. MM. les médecins-majors de première classe Landriau, pour l'emploi de médecin chef à l'École spéciale militaire; Debrie, pour l'emploi de médecin chef à l'hôpital militaire de Briançon; Baur, pour le 157e d'infanterie; Leprêtre, pour le 71e d'infanterie. MM. les médecins-majors de deuxième classe Favier, pour le 147e d'infanterie; Renard, pour le 154e d'infanterie; Duponchel, pour le 36e d'artillerie; Salebert, pour le 13e escadron du train des équipages militaires ; Bonnery, pour le 20e bataillon de chasseurs à pied; Brisse-Saint-Macary, pour le régiment de sapeurs-pompiers à Paris ; Sagrandi, pour le 6e d'infanterie; Adriet, pour la division d'Alger; Manoha, pour le 4e cuirassiers; Cherpitel, pour le 2e bataillon de chasseurs à pied; Janot, pour les hôpitaux militaires de la division d'occupation de Tunisie; Albert, pour l'Algérie; Arnould, pour le 1er tirailleurs algériens; Ducurtil, pour le 14e bataillon de chasseurs à pied. MM. les médecins aides-majors de première classe Merciolle, pour l'Algérie; Dettling, Tostivint et Vidal, pour les hôpitaux militaires de la division d'occupation de Tunisie; Rambaud et Faure, pour l'Algérie. MM. les médecins aides-majors de deuxième classe Viry, pour le 13e d'artillerie; Bernard, pour le 47e d'infanterie; Coche, pour le 3e d'artillerie; Margerand, pour le 118e d'infanterie; Vincent, pour le 5e bataillon de chasseurs à pied; Imbert, pour le 136e d'infanterie; Thomas, pour le 157e d'infanterie.

Par décision ministerielle en date du 12 janvier 1899, M. Sibut, médecin-major de deuxième classe, a été mis à la disposition de M. le Ministre des Colonies pour être adjoint à M. l'administrateur Gentil, chargé d'une mission dans la région du Tchad. Par décision ministérielle, en date du 26 janvier 1899, M. le médecin aide-major de première classe Augninest est maintenu au 20e chasseurs à cheval; M. le médecin aide-major de deuxième classe Deyrolle est désigné pour le 151e d'infanterie. MM. les médecins prin- cipaux de deuxième classe Malinas, médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte de Nantes, et Klein, médecin chef de l'hôpital militaire de Chambéry, sontautorisés à permuter.

Le médecin principal de 2e classe Hocquard, médecin chef à l'École spéciale militaire, est désigné pour l'emploi de médecin chef à l'hospice mixte d'Arras. Le médecin principal de 2e classe Demandre, médecin chef à l'hôpital militaire de Briançon, est désigné pour l'emploi de médecin en chef des salles militaires de l'hospice mixte d'Angers. Sont nommés au grade de médecin principal de 2e classe dans l'armée territoriale, MM. Lande, Testut, Baudrimont et Chalot.

M. Gentil, médecin principal de 1re classe, directeur du service de santé du 1er corps, est nommé médecin inspecteur. M. Burcker, pharmacien principal de 1re classe, à Marseille, est nommé pharmacien inspecteur.

Le médecin inspecteur Gentil, nouvellement promu, est maintenu dans ses fonctions de directeur du service de santé du 1er corps d'armée à Lille.

Armée active. — Promotions : *Au grade de médecin-inspecteur*: M. Gentit. MM. les Drs Lahaussois, Spindler, Delage, Furst, Pelegrin, Bénard et Briole ont été nommés, après concours, à l'emploi de médecin stagiaire à l'Ecole du Val-de-Grâce. Réserve. — Promotions : *Au grade de médecin-major de 2e classe* : MM. Augis, Baratier, Belin, Bert, Delahaye, Demmler, Devaux, Dumont, Duron, Durruty Pissot, Poizat, Stecewiez et Woehling. *Au grade de médecin aide-major de 1re classe :* MM. Albert, Artières, Aurand, Azalbert, Barbier, Besnier, Bouchard, Boulanger, Braquehaye, Bruchon, Brun, Burdet, Butin, Camus, Cardot, Carré, Carrière, Castex, Céry, Chabrié, Colas, Colin, Commandeur, Decrequi, Demirleau, Desforges, Desoil, Divivier, Dodero, Dore, Durand, Dutremblay, Encausse, Esperon Lacaze de Sardac, Foix, Frémin, Gallois, Glover, Goupil, de Grandmaison, Hautecœur, Henry, Hobbs, Houdart, Houël, Jaymes, Joly, Junot, Keller, Laban, Lassalle, Launay, Luys, Macquart, Magnol, Main, Martin, Marx, Menu, Moitessier, Montsarrat, Mussy, Nicolas, Nové-Josserand, Osmont, Patay, Patoir, Paviot, Petit, Pétouraud, Pistre, Renard, Rispal, Rivière, Rossignol, Sacaze, Sarazin, Séligmac, Solary, Strauss, Thérèse, Thévenet, Thierry, Toulouse, Tournant, Tournier, Trichet, Vaudremer, Vène, Villard, Waton, Widiez et Yon.

Service de Santé de la Marine. — Par décision présidentielle, en date du 30 janvier 1899, la démission de son grade offerte par M. le médecin de deuxième classe de la marine, Tranouez, a été acceptée. Par décret, en date du même jour, M. Tranouez a été nommé au grade de médecin de deuxième classe dans la réserve de l'armée de mer. Cet officier de réserve est affecté au port de Brest.— Par décision présidentielle, en date du 31 janvier 1899, M. Long, médecin principal de la marine, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite, à titre d'infirmités contractées au service, à compter du 1er janvier 1899.

Service de Santé des Colonies. — D'après M. Cabart-Danneville, sénateur de la Manche, qui vient de publier un long rapport sur ce sujet, le Service de santé régimentaire colonial, qui dépend de la marine, est insuffisant, tandis que d'autre part, le service hospitalier comprend

une pléthore prodigieuse de médecins coloniaux. L'hospitalisation des militaires se fait par suite dans de mauvaises conditions. Les soldats hospitalisés comme les médecins coloniaux traitants échappent complètement au commandement ; ces médecins coloniaux n'ont d'autre but que le grossissement de leur effectif de soldats hospitalisés.

M. Cabart-Danneville cite un rapport du commandant du transport *Durance*, à Tahiti, qui a eu, pour 25 de ses marins et 3 aspirants mis à l'hôpital, une note à payer de 9.106 francs, déduction faite de la retenue opérée sur la solde des aspirants. Là encore, le commandant de la *Durance* dut abandonner un quartier-maître canonnier et un fourrier ordinaire que l'hôpital a refusé de rendre. Les faits signalés par le commandant de la *Durance* se sont renouvelés à maintes reprises et le conseil supérieur de santé de la marine dut s'occuper de cette situation. Le sénateur de la Manche cite d'autres rapports médicaux. Dans l'un il est dit : « Quant au point de vue disciplinaire, l'hôpital de Saïgon devient chaque jour de plus en plus un véritable hôpital civil, sous l'administration d'un corps de médecins qui ne dépend ni du Ministère de la guerre ni de celui de la marine, dans lequel sont traités tous les agents civils, leurs femmes et leurs enfants, et où les militaires et marins échappent à tout contrôle effectif de leurs chefs directs. »

Dans un autre rapport : « J'ai dit que cette année le fonctionnement de l'hôpital colonial de Saïgon avait exercé sur la morbidité de ce régiment (11e d'infanterie de marine) une action déplorable. En effet, les médicaments et objets de pansement nécessaires au 1er novembre 1896, demandés en France en juillet 1895, ne lui sont parvenus qu'en octobre 1896, malgré plusieurs lettres pressantes et deux câblogrammes de M. le Gouverneur général. Par suite d'un retard aussi extraordinaire, les approvisionnements de l'hôpital se sont épuisés et le 11e régiment en a ressenti le contre-coup. Mes demandes de médicaments pour les deuxième et troisième trimestres ont été plus ou moins réduites et l'hôpital n'a pu faire droit à celles du quatrième trimestre. L'infirmerie régimentaire s'est trouvée démunie de toute espèce d'objets de pansement : ni coton, ni bandes, etc. Dans ces conditions et après en avoir prévenu le chef de corps, j'ai dû, à mon grand regret, envoyer un chiffre énorme de malades à l'hôpital. J'en ai eu jusqu'à 66, et pour beaucoup d'autres, que j'ai pu conserver à l'infirmerie ou à la chambre, j'ai vu la guérison retardée indéfiniment. »

Une correspondance adressée par le général Reste au Ministre de la marine donne des détails bizarres sur les relations entre le commandement et le Service de santé colonial. M. le Dr S..., écrit le général Reste, a répondu par une lettre incorrecte à une demande que lui avait faite M. le commandant B..., au sujet d'un soldat en traitement depuis « neuf mois » à l'infirmerie-ambulance de la garnison et a écrit une lettre insolente en réponse à la notification d'une punition de quinze jours d'arrêts simples qui lui était donnée par le commandant d'armes de Tuyen-Quang. D'ailleurs, ce médecin déclare que la punition du commandant étant illégale, il ne peut s'y soumettre.

M. Cabart-Danneville cite encore d'autres cas de semblables agissements qui ne sont pas seulement préjudiciables à la discipline, mais encore aux malades. Ces exemples montrent le conflit qui existe à l'état permanent entre les *médecins coloniaux* et le *commandement*. On ne sait si la remise de la défense des colonies au Ministère de la marine ferait cesser ce conflit *de plano*, mais dans tous les cas ce conflit est des plus regrettables.

La Commission de la Marine au Sénat a entendu un rapport verbal de M. Taulier, sur la proposition de loi de M. Isaac relative au Corps de Santé colonial. — Nomination à l'emploi de *médecin auxiliaire*, M. le Dr Faucheraud.

Les Médecins militaires et les Conseils de revision. — A la suite d'une interpellation au Sénat, il a été décidé que les médecins militaires attachés aux conseils de revision devraient être pourvus des boîtes nécessaires pour constater les maladies internes, et, à cet effet, on établira la règle, qu'après une heure de conseil, il y aura une interruption de dix minutes pour examiner les cas exceptionnels et que, s'il le faut, ces jeunes gens seront renvoyés au chef-lieu du département.

HYGIÈNE (ÉPIDÉMIES, etc.).

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté pendant la 4e semaine 870 décès, chiffre inférieur à celui de la semaine précédente (884) et très inférieur à la moyenne ordinaire des semaines de janvier (1.088). L'état sanitaire est donc très satisfaisant. La fièvre typhoïde a causé 7 décès (la moyenne est 5); la rougeole 10 (la moyenne est 14). La scarlatine 8 décès (moyenne 2 et la coqueluche 10 décès (moyenne 4), dépassent un peu la moyenne. La diphtérie a causé 12 décès (au lieu de la moyenne 14). La variole n'a causé aucun décès. Il y a eu 11 suicides et 13 morts violentes. On a célébré à Paris 431 mariages. On a enregistré la naissance de 1.218 enfants vivants (607 garçons et 611 filles), dont 852 légitimes et 366 illégitimes. Parmi ces derniers, 46 seulement ont été reconnus immédiatement.

L'Hygiène à la Chambre des Députés. — *Les eaux de l'Avre.* — M. Bompard, député du XVIIe arrondissement, a annoncé au Ministre de l'Intérieur qu'il lui poserait à la Chambre des Députés une question, à l'une des prochaines séances, sur la contamination des eaux de l'Avre (Voir plus loin les détails de cette interpellation, p. 70).

Commission des viandes de conserve de l'armée. — A la suite des accidents d'intoxication qui, malgré les mesures déjà prescrites à plusieurs reprises, se sont produits à la suite de distributions de viandes de conserves faites aux troupes, M. de Freycinet vient d'instituer, au Ministère de la guerre, une commission spéciale chargée de rechercher rigoureusement la cause de ces accidents et de proposer les moyens propres à en empêcher le retour. Cette commission est composée de douze membres, ainsi qu'il suit : le Dr Brouardel, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, président. Le médecin inspecteur général

Dujardin-Beaumetz; le médecin inspecteur Kelsch; les professeurs Duclaux et Moissan, de l'Académie des sciences; M. Trasbot, directeur de l'École vétérinaire d'Alfort; quelques militaires, le directeur de l'usine de Billancourt; le médecin principal Vaillard, chef du laboratoire de bactériologie au Val-de-Grâce, et le pharmacien-major de 1re classe Bousson. La commission s'occupera de tout ce qui concerne l'achat des viandes (uniquement en France et dans nos colonies ou pays de protectorat), la marche et la surveillance de la fabrication des conserves, leur réception et leur conservation en magasin, leur distribution et leur préparation dans les cuisines des troupes.

Le Vaccin de la fièvre aphteuse. — La Société centrale d'agriculture de Meurthe-et-Moselle, présidée par M. Papelier, député, vient d'organiser un congrès régional à l'effet de prendre des résolutions pour combattre d'une façon efficace la fièvre aphteuse. Ce congrès a eu lieu à Nancy le samedi 4 février. Une fédération de toutes les Associations agricoles de la région du Nord-Est a été décidée, et la résolution suivante a été votée : « Le vaccin des Allemands (séraphtine) doit être écarté comme n'ayant donné que des résultats négatifs. Par contre, il y a lieu de continuer les expériences par le vaccin que l'on emploie en Lorraine. »

La Peste à Madagascar. — Les dernières nouvelles reçues de Madagascar par le Ministre des Colonies signalent la décroissance très prononcée de l'épidémie pesteuse localisée à Tamatave. Du 16 au 24 janvier, il s'est produit seulement sept cas nouveaux. Aucun Européen n'a été atteint. Depuis le début de l'épidémie, le nombre de cas constatés a été de 285, celui des décès de 194. Cinq Européens seulement ont été atteints, dont un seul est décédé. — On télégraphie de Tananarive le 2 février que la peste à Tamatave a occasionné du 1er au 25 janvier inclusivement 68 cas, dont 2 cas sur des Européens seulement sans décès, 15 sur des créoles dont 12 décès, 15 sur des Asiatiques dont 13 décès, 36 sur des Malgaches dont 26 décès. Du 26 au 31 janvier, aucun cas nouveau n'est signalé. Le Dr Thiroux est arrivé à Tamatave avec du sérum et du matériel désinfectant; depuis le 6 janvier il fait des essais très encourageants.

C'est aux énergiques mesures qu'a prises le général Gallieni pour localiser l'épidémie au point où elle avait pris naissance, qu'il faut attribuer la disparition prochaine de l'horrible fléau qui, depuis le 23 novembre dernier, a décimé la population de Tamatave, suspendu nos relations avec la place commerciale la plus importante de l'île de Madagascar, éloigné les navires de l'unique port de la côte orientale qu'ils pouvaient aborder avec quelque sécurité.

La Peste aux Indes anglaises et à Maurice. — Une soudaine recrudescence de l'épidémie de peste bubonique vient de se produire à Kurrachee. Les indigènes abandonnent la ville, dit une dépêche de Bombay. Il importe, cependant, de ne pas s'exagérer la valeur des renseignements qu'un port transmet par le télégraphe sur l'état sanitaire d'un autre port. Nous avons eu, par exemple, récemment la nouvelle d'une grave épidémie de peste à l'île Maurice. Il se trouve aujourd'hui que le nombre des malades a été de « un ». Le paquebot *Ernest-Simons*, venant d'Extrême-Orient par Bombay, est arrivé à Marseille le 31 janvier, et a été admis à la libre pratique, après avoir passé deux heures au lazaret du Frioul, où il a été visité minutieusement par le Service de la Santé. La peste, qui était en décroissance à Bombay, a récemment augmenté ses ravages, et au passage de l'*Ernest-Simons*, le chiffre de la mortalité avait dépassé de beaucoup celui qu'on avait constaté au départ du courrier précédent. — Dans son discours du Trône, la Reine d'Angleterre a dit : « J'ai le regret de constater que la peste continue à sévir dans certaines parties de mon empire indien, et que, tout en ayant diminué dans quelques districts atteints précédemment, elle s'est propagée dans des parties du sud et du nord de l'Inde, où elle ne sévissait pas encore. On continue de faire des efforts incessants pour soulager les personnes qui souffrent de cette maladie, pour arrêter sa propagation dans l'Inde et pour empêcher qu'elle ne soit transmise à d'autres pays. »

Une centenaire. — Mme Tholozan, une femme très charitable, est décédée à Bailleul (Nord) à l'âge de 100 ans.

Les Maladies contagieuses et l'Amour. — *Un cas de contagion de la tuberculose entre amant et amante célèbres et âgés de soixante-dix ans.* — La comédienne Jane Essler, qui fit les beaux jours du drame et de la comédie, qui créa le *Roman d'un jeune homme pauvre*, et Mario, le travesti des *Beaux Messieurs de Bois-Doré*, joua aussi Mimi de la *Vie de Bohème*, et cela lui porta malheur : *vers la soixantième année*, dit-on, elle devint *poitrinaire*, comme, eût pu faire un trottin de dix-huit ans !

Elle s'éteignit au milieu des fleurs; et le dernier ami – il y en avait un — eut un tel chagrin, qu'il s'enfuit pour oublier, et fit deux fois le tour du monde. Il n'oublia point, quand même, revint sur ses pas, et après quatre ans d'absence, voulut revoir le gîte où il avait aimé, retrouver le souvenir, revivre la vie d'autrefois. Or, les *ferments contagieux* avaient prospéré; car, à son tour, il devint *poitrinaire*, — non pas à l'aurore, comme le jeune malade de *la Chute des feuilles*, — mais au crépuscule, car il avait soixante-dix ans. Et « lui » mourut comme « elle » ! — Mais, est-on sûr du diagnostic ?

DIVERS.

Récompenses. — Le Ministre de l'intérieur a décerné aux médecins et aux étudiants en médecine ci-après désignés des médailles d'honneur en témoignage du dévouement dont ils ont fait preuve au cours de diverses épidémies : *Médailles de vermeil*, M. le Dr Alirol (du Puy); M. F. Jaïs, interne en médecine à l'ambulance d'El-Kettar (mort depuis du typhus qu'il avait contracté en soignant les malades). *Médailles d'argent*, MM. les docteurs Bouquet (de Roissy-en-Brie); Hamel (médecin sanitaire maritime); M. Labeyrie (interne des hôpitaux de Nantes). *Médaille de bronze*, M. Chauveau (externe des hôpitaux de Paris).

Les Fêtes médicales. — Soirée de crémaillère récemment chez M. le Dr Love, un médecin mondain très connu, dans son nouvel appartement de la rue du Rocher. Une nombreuse assistance a vivement applaudi Mmes Thénard, Ritter-Ciampi, Lody-Vizentini, Mlle Jane Duran, MM. Ciampi, Paul Viardot, et la maîtresse de la maison, dont la belle voix a fait merveille dans le trio d'*Hamlet*, avec Mlle Caux et M. Rigault. La soirée s'est terminée par *la Chambrée*, fort bien jouée par MM. Berthelier et Cazalis, et *Une dame qui prend la mouche*, enlevée de verve par Mme Thénard, Mlle Georges, et le maître de la maison.

Grand dîner suivi de réception chez M. le Dr et Mme Léon Gage, dans leur hôtel de la rue de Florence. Très applaudis : M. Raoul Paumier, dans ses monologues ; M. Mayal, dans son répertoire. Ces deux artistes ont joué ensuite, avec notre amie, Mlle Alice Berthier, *Paris qui tourne*, l'amusante revue de Hugues Delorme, enlevée avec beaucoup de gaieté.

Mariages de Médecins. — M. Charles-Marius Bellet, docteur en médecine, épouse Mlle Berthe-Marie-Clotilde Hantz.

M. Jean-Baptiste Buzennerye, Dr en médecine, épouse Mlle Jeanne-Maria Nélisson.

Cette semaine on a béni à Saint-Thomas-d'Aquin, le mariage du Dr Cavasse avec Mlle Lagrange-Gaildraud. Les témoins du marié étaient : MM. J. Marey, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, et A. Chauffard, médecin en chef de l'hôpital Cochin, professeur agrégé à la Faculté de Médecine. Reconnu dans la nombreuse assistance : M. le docteur et Mme Hallopeau, le docteur et Mme Thoinot, le docteur et Mme Brouardel, le professeur et Mme Proust, les docteurs Ferrand et Panas. Pendant la messe, on a exécuté le *Panis angelicus*, de M. Fauchez, qui dirigeait la maîtrise de la paroisse, et l'*Agnus Dei*, de Bizet, chanté par M. Coryn avec accompagnement de harpe et de violon.

Médecins des Lycées. — M. le Dr Blé, membre du conseil d'administration du lycée de La Roche-sur-Yon, est nommé médecin dudit lycée, en remplacement de M. Filodeau père, décédé.

Les Médecins conférenciers. — Une nombreuse assistance a applaudi à la mairie Drouot, la conférence du Dr Lefèvre, membre de la mission Pavie, organisée par la Société de propagande coloniale et ayant pour sujet « le Haut Laos. »

Les Médecins et les sports. — La commission médicale de l'Union vélocipédique de France rappelle que son président, M. le Dr O'Followel, fera ses Conférences du cours d'ambulanciers de l'U. V. F. (2e année), le mardi, à 9 heures très précises du soir, à l'École communale des garçons, 11, rue d'Argenteuil. Tous les cyclistes, affiliés ou indépendants, peuvent assister à cette conférence qui aura pour objet l'étude des aliments d'épargne, thé, café, maté, kola, etc., et leurs effets sur l'organisme.

Les Médecins et la boxe. — Le Rowing-Club vient de renouveler son Comité, et dans le bureau nous trouvons notre ami, M. le Dr Henriquez de Zuberia, qui en est secrétaire.

Médecins conseillers généraux. — Dans le canton de Château-Chinon (Nièvre), M. le Dr Duprey, républicain, a été élu par 2.042 voix contre 1.205 à M. de Champs, conservateur. Il s'agissait de remplacer M. Camus, républicain, décédé.

Les Médecins et les testaments. — D'après le *Figaro*, lorsqu'il s'est agi du testament de d'Ennery, les médecins avaient joué un rôle important qu'il décrit ainsi : « Il y aurait eu, s'il faut en croire les « on dit », comme deux entrées de ballet, renouvelées de la Poétique du XVIIe siècle. Pour la première : Diafoirus père et Diafoirus fils, Purgon, Fleurant, Macroton, Thomès et Desfonandrès auraient infligé au patient un interrogatoire en règle — la « question » ordinaire et extraordinaire, avec sursis de miséricorde — et, après trois heures de bras séculier, auraient opiné du bonnet sur l'air qui se joue à la Comédie, les soirs de « cérémonie », de Lulli : *Dignus, dignus est ...testare...* »

Les Condamnés à mort et les Médecins. — Dans un de ses testaments, Peugnez, le dernier guillotiné, a invité le pasteur « à surveiller que son corps et sa tête ne soient pas délivrés à l'Académie de Médecine, malgré qu'ils ne soient pas réclamés par sa famille. » Cette disposition recèle une petite vengeance contre les médecins, « vu, dit-il plus loin, qu'ayant une balle dans la tête (on sait que Peugnez tenta de se suicider lors de son arrestation) pendant ma détention, j'ai insisté que l'on me fasse l'extraction de la balle et l'on m'a refusé ce service. »

Un Médecin ministre et archéologue en Italie. — On a comparé, avec plus d'humour que de révérence peut-être, mais avec justesse, le Forum romain, ce *celeberrimus Urbis locus*, à un « animal... historique, un être vivant qui avait le tort de ne laisser voir aucun de ses os, ce qui, du resto, est le propre de tous les êtres vivants ». « Les naturalistes, ajoute l'auteur des *Heures d'histoire*, l'ont pris dans leurs filets, l'ont dépecé, nettoyé, râclé, classifiant plus ou moins arbitrairement chaque os du squelette ». La comparaison est d'autant mieux de mise que celui qui a déployé et déploie le plus de zèle dans ce travail de reconstitution *anatomique* est justement un médecin, M. le Dr Guido-Bacelli, ministre de l'instruction pour la troisième fois. Déjà, sous son premier ministère, de 1882 à 1884, et sous son impulsion, des travaux importants avaient été exécutés, qui amenèrent la découverte du tracé de la voie sacrée, des restes de la *Regta*, de l'arc de Fabius, de la vieille tribune des Rostres, de tout l'atrium du temple de Vesta, des statues honorifiques d'un certain nombre des grandes vestales, découvertes vraiment dignes comme disait le prince des modernes archéologues italiens, le chevalier J.-B. de Rossi, d'un citoyen romain rempli d'amour pour sa ville natale tel que M. Bacelli.

Les Etudiantes en Médecine femmes aux Etats-Unis. — La Faculté de médecine de Chicago a suspendu le professeur Wiggin à la suite d'une levée de scalpels des trente étudiantes qui suivaient son cours. Celles-ci accusaient le professeur d'avoir employé à leur endroit un langage indélicat et d'avoir dit dans une conférence sur les systèmes digestifs des deux sexes : « La femme n'est

qu'une chouette dyspeptique. » Une étudiante s'est levée pour protester et a été sifflée par les étudiants. Aussitôt toutes ses compagnes se sont retirées et sont allées se plaindre des paroles inconvenantes du professeur Wiggin. Les étudiants demandent la réintégration du professeur dans sa chaire et menacent de se retirer à leur tour pour entrer dans une autre faculté. Ils estiment que les jeunes personnes qui se destinent à la médecine doivent s'accommoder du langage brutal de l'amphithéâtre.

Un lac purgatif. — Les eaux du Lac Salé ne seraient-elles pas d'un puissant secours à l'humanité souffrante ? Un négociant de Bordeaux, M. Imbert, qui alla récemment explorer le lac Salé, trouva les bords recouverts d'une très abondante cristallisation, laquelle ne se forme qu'en hiver ; en été, elle disparaît, emportée par les pluies. L'échantillon qu'il a rapporté est représenté par des cristaux irréguliers, translucides, sans aiguilles ni prismes. L'analyse démontre qu'ils sont formés de *sulfate de soude* presque exclusivement, avec traces de chlorure et carbonate sodique. Or, c'est la composition du sel de Glauber. Ainsi donc, on apprendra avec surprise et satisfaction qu'il y a au centre des États-Unis une provision d'eau de Glauber saturée, suffisante pour purger, à ses heures, le monde entier.

Variétés & Anecdotes.

L'eau de l'Avre et la Fièvre typhoïde à Paris.

On raconte qu'une épidémie de fièvre typhoïde, déterminée par la contamination des eaux de l'Avre, aurait éclaté dans le XVII[e] arrondissement ; la population parisienne s'en est émue et M. Raoul Bompard, député, a prévenu le Ministre de l'intérieur qu'il l'interpellerait à ce sujet. Les statistiques officielles de la ville de Paris, récemment publiées, donnent des chiffres permettant d'affirmer qu'il n'y a pas eu d'épidémie de fièvre typhoïde dans le XVII[e] arrondissement ; elles démontrent même, simple hasard peut-être, que les quartiers alimentés en eau de l'Avre ont été moins atteints par la recrudescence de fièvre typhoïde, habituelle à cette époque de l'année, que les zones desservies par les autres sources. Il y a eu, en effet, du 1[er] au 24 janvier, 148 cas de fièvre typhoïde, dont 28 mortels, qui se répartissent ainsi :

	Nombre de cas	Décès
	—	—
Quartiers alimentés en eau de la Dhuis. . .	9	1
— — — de la Vanne . .	85	22
— — — de l'Avre. . . .	26	5
Totaux	120	28

Le XVII[e] arrondissement, un des plus populeux, n'a eu que 9 cas, dont 1 décès, alors que d'autres arrondissements, desservis par d'autres sources, ont été beaucoup plus éprouvés. Ajoutons que les analyses faites par les bactériologistes du laboratoire de Montsouris, dont les travaux font autorité, démontrent, contrairement à d'autres assertions, que l'eau de l'Avre n'a contenu, dans la première quinzaine de janvier, aucun microorganisme se rapprochant du bacille de la fièvre typhoïde ou du spirille du choléra asiatique. Toutes les eaux de source subissent les effets des perturbations atmosphériques et peuvent se troubler à la suite d'orages ou de grandes pluies. L'Avre a subi la loi commune.

L'interpellation à la Chambre sur les eaux de l'Avre.

M. Bompard a adressé au Ministre de l'intérieur, qui l'a accepté, la fameuse question relative aux eaux de l'Avre. Une épidémie de fièvre typhoïde se sérait déclarée à Paris, surtout dans le XVII[e] arrondissement, et cette épidémie serait attribuée à la mauvaise qualité de l'eau de l'Avre. Qu'y a-t-il d'exact et quelles mesures compte prendre le Gouvernement pour remédier à cette situation? M. Jules Legrand, sous-secrétaire d'État à l'intérieur, a répondu que, durant le dernier mois de janvier, l'état sanitaire a été excellent à Paris. Le total des décès a été inférieur de 20 0/0 à la moyenne ordinaire. Quant au total des décès par fièvre typhoïde durant ce même mois il a été de 38, alors qu'en général il est de 85. En particulier, il n'y a eu aucun décès dans le XVII[e] arrondissement. Il n'y a donc pas d'épidémie de fièvre typhoïde à Paris. On a accusé, bien à tort, les eaux de l'Avre. S'il y a eu des cas de fièvre typhoïde, on les trouve plutôt dans les quartiers desservis par les eaux de la Vanne. On a constaté, en effet, 102 cas dans ce réseau, alors qu'on en a constaté 36 dans le réseau de l'eau de l'Avre. Il est établi, d'ailleurs, que le nombre des bactéries constaté dans une eau de source n'a aucun rapport avec le nombre des décès de fièvre typhoïde. En résumé, les critiques formulées contre l'eau de l'Avre ne reposent sur aucun fondement sérieux. Quoi qu'il en soit, le Gouvernement, pour rassurer la population parisienne, vient de nommer une commission chargée d'étudier la question des eaux de l'Avre. Paris est la capitale la plus abondamment fournie d'eaux de source ; et il est fâcheux, à la veille de l'Exposition, de voir mettre en avant des allégations sans fondement, qui ne manqueront pas d'être exploitées contre notre pays (Applaudissements). L'incident est déclaré clos.

Service médical du French Shore (1).

La pêche à la morue attire chaque année un grand nombre de pêcheurs, tant français qu'étrangers, sur les bancs de Terre-Neuve, et en particulier sur la côte française (French Shore). Cette côte, dont les eaux sont relativement pauvres en morue, est très riche en mines, et fait actuellement l'objet d'un litige entre la France et l'Angleterre.

Toutefois les questions politiques en suspens n'em-

(1) *Cosmos*, Paris, 1899 janvier 28 ; n° 731, p. 109.

pèchent pas nos nationaux d'établir sur la côte ouest de nombreux établissements, les chauffauds, où l'on traite la morue. Bien que construites de charpentes sommaires et

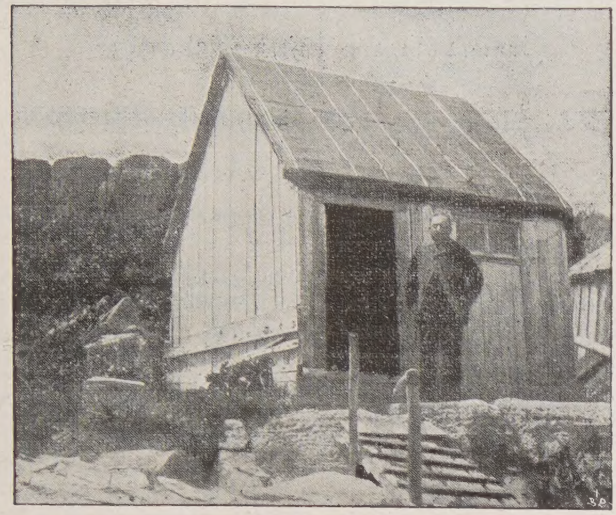

Fig. 19. — Le Médecin de Port-au-Choix et son hôtel à Terre-Neuve (D'après le *Cosmos*).

couvertes de voiles, ce qui permet de les démonter facilement après chaque saison, ces constructions laissent beaucoup à désirer au point de vue de l'hygiène ; aussi y a-t-on installé, d'après le *Cosmos*, un médecin, auquel on a construit un hôtel, sinon très élégant, du moins très confortable, comme l'on peut s'en rendre compte par la figure ci-jointe (Fig. 19).

LES LIVRES NOUVEAUX

Revue des Médicaments nouveaux et de quelques médications nouvelles ; par C. Crinon.

Dans la sixième édition qu'il publie aujourd'hui, M. Crinon a introduit les médicaments nouvaux ayant fait leur apparition dans le courant de l'année qui vient de s'écouler ; parmi ces médicaments, les plus importants sont : l'*Anytine* et les *Anytols*, la *Crésamine*, l'*Héroïne*, l'*Iodoformogène*, la *Largine*, la *Nutrose*, le *Thocol*, le *Sérum gélatiné* et le *Sérum bichloruré de Chéron*. Certains articles, tels que ceux consacrés au *Formol*, à la *Tuberculine*, etc., ont été complétés ou modifiés en tenant compte des recherches faites récemment sur ces substances. Le plan de l'ouvrage est resté le même : on y trouve indiqués sommairement et successivement, pour chaque substance, le mode de préparation, les propriétés physiques et chimiques, les caractères distinctifs, l'action physiologique, l'action thérapeutique, les formes pharmaceutiques qui se prêtent le mieux à son administration, et enfin, les doses auxquelles elle peut être prescrite. Les premières éditions de la *Revue des médicaments nouveaux* de M. Crinon ont reçu, des médecins et des pharmaciens, un accueil qui permet d'augurer le même succès pour celle qui vient de paraître.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

G. CARRÉ, éditeur, 3, rue Racine. — Paris.

Potarca (J.) — **La Chirurgie intramédiastinale postérieure.** — Vol. in-8° de 112 pages, avec 20 fig. dans le texte, Paris, 1898.

BAILLIÈRE et FILS, éditeurs, rue Hautefeuille. — Paris.

Chevalier (E.). — **Chirurgie des voies urinaires.** — 1 vol. in-12 de 336 pages, 83 figures, Paris, 1899.

F. FOSSATI, 7, via Passarella. — Milano.

Terrile (Eugenio). — **Le Iniezioni ipodermiche di ferro nella cura delle anemie.** — Fasc. in-8° de 8 pages, Milano, 1898.

JOURNAL DE MARSEILLE, 6, rue Sainte. — Marseille.

Métaxas (G. Zani). — **Traitement du pied bot paralytique.** Rapport fait au **Congrès périodique de Gynécologie, d'Obstétrique et de Pédiatrie.** — Broch. in-8° de 36 pages, Marseille, 1898.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

PARIS. — 93, Boulevard St-Germain, 93. — PARIS

Postes Médicaux vacants.

1° Commune d'Étrepilly (Seine-et-Marne). Poste médical à prendre. La commune pourrait donner une subvention de 800 francs, pendant deux ans.

2° Poste de sage-femme à céder, à Athis-Mons (Seine-et-Oise), commune de 2.400 habitants.

3° Commune de Marnay (Saône-et-Loire). Poste médical à prendre.

4° Bonne clientèle à céder à 2 heures de Paris. Rapport 9 à 10.000 francs. 1.500 francs de fixe.

5° Médecin de Chemin de fer. Céderait chevaux, voiture et installation.

6° Commune de Bussières-les-Belmont (Haute-Marne). Poste médical à prendre.

7° Situation exceptionnelle offerte à jeune médecin cherchant à se créer une clientèle. — Il faut disposer de 15.000 francs.

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, Boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE
PARIS — *93, Boulevard Saint-Germain, 93* — **PARIS**

Viennent de paraître

LA SUTURE INTESTINALE

Histoire des différents procédés d'Entérorraphie

PAR

M. le Pr Félix TERRIER et M. le Dr Marcel BAUDOUIN

Les auteurs du présent livre ont entrepris d'écrire l'histoire complète de la *Suture intestinale*. Ils ont recherché, dans tous les âges chirurgicaux, les procédés successivement employés par les opérateurs; ils les ont décrits, figurés, étudiés, sinon critiqués, et comparés. L'ordre chronologique convenait seul à un ouvrage destiné à suivre pas à pas l'évolution progressive de l'art et de la technique sur ce point très spécial; les auteurs l'ont adopté dans le corps du livre. Toutefois, dans un dernier chapitre, ils se sont efforcés de rapprocher logiquement les différentes méthodes.

Il faut avoir brassé soi-même le sujet pour se rendre compte de l'immense travail que viennent d'accomplir MM. Terrier et Marcel Baudouin. Ces descriptions successives de procédés de suture intestinale faits de minuties, quelquefois bien compris et inspirés par de saines connaissances chirurgicales et physiologiques, quelquefois arides pour le lecteur, réclament de la part de l'historien une lucidité d'esprit, une patience, une imagination dont on se fait peu l'idée. Il faut d'abord lire le mémoire original de l'auteur dont on veut décrire le procédé, deviner l'idée inspiratrice, comprendre la description souvent obscure, comprendre les figures explicatives et quelquefois trompeuses; enfin, s'efforcer de donner soi-même une description irréprochable, dont la clarté illumine le lecteur. En vérité, c'est un casse-tête! Or, MM. Terrier et Marcel Baudouin ont décrit de la sorte tous les procédés successivement éclos, tous les instruments vieux ou nouveaux, qui sont nés à la science. Et leur livre, malgré l'ordre chronologique, n'est pas un simple dictionnaire! En effet, grâce aux nombreuses et belles tables qui terminent le volume, grâce aux têtes de chapitre, dans lesquels ils ont encadré leurs descriptions, le lecteur peut avec la plus grande facilité se retrouver, évoluer et trouver tous les documents qui l'intéressent.

En vérité, je ne crains pas de l'affirmer : il s'agit d'un véritable monument scientifique, qui honore la science française autant que les auteurs.

(Arch. méd. de Toulouse). Pr JEANNEL.

Chirurgie de l'Utérus

Par **Henri DELAGÉNIÈRE** (Le Mans),

Membre correspondant de la *Société de Chirurgie de Paris.*

Un vol. de 465 pages, avec 378 Fig. dans le texte. Prix: **10** fr.

Archives Provinciales de Médecine

ET

ARCHIVES PROVINCIALES DE CHIRURGIE

PARAISSANT TOUS LES MOIS

Rédacteur en Chef : **Dr Marcel BAUDOUIN**

BUREAUX :

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93 — PARIS

Toutes les lettres, communications, livres, journaux, mandats relatifs, soit à la Rédaction, soit à l'Administration, doivent être adressés franco à M. le RÉDACTEUR EN CHEF GÉRANT des *Archives provinciales de Médecine* et *de Chirurgie*, 93, boulevard Saint-Germain, 93, Paris.

PRIX DE CHAQUE ABONNEMENT

France et Algérie . . . . . 20 francs
Recouvré à domicile 20 50
Pays étrangers compris dans l'Union postale. 23 »

Prix de chaque Numéro. . 2 francs

Les abonnements partent du 1er janvier et ne sont reçus que pour l'année entière. A quelque date de l'année que soit pris l'abonnement, l'Administration de la Revue expédie tous les numéros parus depuis le 1er janvier.

AGENCE CENTRALE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

Abonnements combinés

Par suite d'une entente avec les diverses administrations des journaux édités par l'Institut de Bibliographie, *Archives provinciales de Chirurgie* (A. C.), *Archives provinciales de Médecine* (A. M.), *Gazette Médicale de Paris* (G. M.), nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos lecteurs une combinaison leur permettant de jouir d'une réduction importante sur le prix ordinaire des abonnements.

JOURNAUX	ABONNEMENT ANNUEL	JOURNAUX	ABONNEMENT ANNUEL	JOURNAUX	ABONNEMENT ANNUEL	TOTAL	ABONNEMENT (l'ensemble à prix réduit
	Fr.		Fr.		Fr.	Fr.	Fr.
A. C.	**20**	**A. M.**	**20**	**G. M.**	**10**	**50**	**40**
A. C.	**20**	**A. M.**	**20**	—	»	**40**	**35**
A. C.	**20**	**G. M.**	**10**	—	»	**30**	**25**
A. M.	**20**	**G. M.**	**10**	—	»	**30**	**25**

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Paris. — Imp. LAPLACE, 191, rue du Faubourg-Poissonnière.